

Paris, le 22 mars 2010

Caisses d'Épargne : les Amis de la Terre condamnent la suspension de l'étiquetage Développement Durable

Les Amis de la Terre condamnent fermement la suspension de l'étiquetage Développement Durable par les Caisses d'Épargne, qui s'étaient engagés dans cette initiative innovante en juin 2007. Cette décision va totalement à l'encontre des engagements pris, au beau milieu d'une crise financière majeure qui a révélé l'absence de transparence du secteur financier, et juste avant la généralisation de l'étiquetage environnemental aux produits grand public, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Les Amis de la Terre demandent au groupe BPCE de revenir immédiatement sur sa décision.

Trois ans après leur engagement dans une initiative originale et ambitieuse, les Caisses d'Épargne viennent de décider de suspendre l'application de l'étiquetage Développement Durable à leurs produits d'épargne. Yann Louvel, chargé de campagne Finance privée aux Amis de la Terre, dénonce : *« Nous sommes très déçus par cette décision que nous condamnons. Au beau milieu d'une crise financière historique qui a révélé l'absence de transparence du secteur financier et mine gravement la confiance des Français dans leur banque, et alors qu'on s'apprête à étiqueter les produits de grande consommation, et, à terme, les services financiers, cette décision est lamentable. Elle viole les engagements qui avaient été pris par la Caisse d'Épargne et nie le travail accompli ces trois dernières années, avec la publication d'une méthodologie sur les produits d'épargne unique et innovante ».*

La méthodologie publiée en juin 2008 sur l'étiquetage des produits d'épargne selon trois critères (sécurité, responsabilité, climat), reste encore aujourd'hui très innovante en France mais aussi sur le plan international. Sébastien Godinot, coordinateur des campagnes aux Amis de la Terre, précise : *« La méthodologie d'étiquetage des produits d'épargne constitue aujourd'hui une référence et suscite l'intérêt croissant de nombreuses banques étrangères. Nous avons cependant prévenu les Caisses d'Épargne dès le lancement que cette initiative ne pourrait être un succès qu'à cinq conditions, incluant la formation des conseillers financier en agences et la sensibilisation des clients. Force est de constater que leur engagement n'a pas été à la hauteur des enjeux ».*

Il est d'autant plus regrettable que les Caisses d'Épargne renoncent aujourd'hui à ce projet alors qu'elles avaient réussi à créer une dynamique après le lancement de leur initiative. L'Association pour la Transparence et l'Étiquetage des Produits Financiers (ATEPF) a ainsi été créée et comprend aujourd'hui deux autres membres : les assureurs MAIF et MACIF, qui restent engagés dans la démarche. Yann Louvel conclut : *« Les travaux sur l'étiquetage des différents produits financiers continuent. A terme, l'étiquetage des produits financiers deviendra obligatoire. Nous demandons donc aux*

Caisses d'Epargne et à BPCE de revenir immédiatement sur leur décision et de redéployer l'étiquetage des produits d'épargne ».

Contact presse : Caroline Prak, Les Amis de la Terre, 01 48 51 32 22 / 06 86 41 53 43